

Déclaration de services aux citoyens

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

Nos engagements

<ul style="list-style-type: none"> ○ Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous; ○ Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie; ○ Informer adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant; ○ Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celle de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat; ○ Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation; ○ Administrer ses ressources avec équité et transparence; ○ Traiter avec courtoisie et diligence toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite.
--	---

Moyens de communication et d'information

Un ensemble d'articles, de descriptions et de documents sont mis à la disposition de la population, des parents et du personnel pour rendre accessibles les informations pertinentes à l'offre de service de la Commission scolaire.

- À cet effet, elle produit des documents relatifs aux politiques et au Cadre d'organisation de ses services et de ses programmes, et prête assistance aux personnes qui désirent faire une demande concernant leur dossier scolaire ou la situation qu'il souhaite voir examiner.
- La Commission scolaire fournit des renseignements aux parents et à ses partenaires, sur demande, ou à l'occasion des rencontres d'information et de concertation.
- Des brochures et des dépliants sont disponibles pour répondre à des besoins plus spécifiques d'information, en fonction de la demande.
- Le site Internet desdecouvreurs.ca contient un ensemble de rubriques et de références à des contenus pédagogiques et administratifs.

Vous pouvez nous joindre en vous adressant au Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information.